

Cas clinique – Parasitologie et Maladies parasitaires **Instructions pour les étudiants**

1- Considérations générales

Le but de ce travail est d'amener l'étudiant(e) à collecter de manière logique et structurée les données cliniques et paracliniques se rapportant à un cas de maladie d'étiologie parasitaire. Un autre volet important du travail est la restitution selon des critères préétablis de l'information collectée dans le cadre des connaissances actuelles. Une égale importance sera apportée au fond et à la forme. **La moitié des points concerne donc le respect des consignes (orthographe, grammaire, nombre de pages, ...).**

Le travail peut concerner toutes les espèces domestiques usuelles (cheval, bœuf, mouton, chèvre, chien, chat, lapin, poule, pigeon, porc), les NAC (mammifères, oiseaux, batraciens, reptiles, poissons), la faune sauvage, les animaux de jardins zoologiques. La description d'une étude portant sur un problème de groupe est aussi admise (chenils, chatteries, porcheries, animaux au pâturage...). Toutes les maladies dues à des helminthes, arthropodes, mycètes, protozoaires sont concernées. Les cas cliniques portant uniquement sur un animal autopsié ne sont pas à favoriser.

2- Considérations chronologiques

Les étudiants inscrits successivement en BAC3 et GMV1 doivent rendre un cas clinique de parasitologie avant le début de la session du GMV1 de mai-juin. Ils disposent ainsi de deux années pour le finaliser. Les étudiants ERASMUS « out » (lors de leur GMV1) ne sont pas concernés par ce travail contrairement aux ERASMUS « in ».

Le travail sera entrepris par chaque étudiant et ce dès la rentrée académique concernée. Il devra être finalisé et remis sous forme de document électronique (Format Word uniquement, pas de PDF !) et sous forme papier (3 exemplaires **simplement agrafés et en couleurs**) au plus tard la veille de l'ouverture de la session d'examens du GMV1 de mai-juin.

Afin de favoriser le dépôt anticipé du travail, tout étudiant qui aura au moins 10/20 pour le document déposé se verra attribuer un bonus de 2 points pour une remise avant le 1^{er} février et de 1 point pour une remise avant le 1^{er} mars de l'année concernée.

3- Structure

Signalement de l'animal

Espèce et race, sexe, âge, numéro d'identification éventuel (boucle auriculaire, tatouage, puce électronique...), nom éventuel.

Anamnèse

Commémoratifs **datés** recueillis auprès du propriétaire indiquant entre autres la chronologie d'apparition de la maladie, les conditions de vie de l'animal (régime alimentaire, animal isolé

ou vivant avec des congénères ou des animaux d'une autre espèce), état vaccinal, les traitements éventuellement administrés et les résultats observés, les principaux signes cliniques observés par le propriétaire et leur intensité relative, ainsi que toute autre donnée jugée utile.

Examen clinique complet

Etat général de l'animal, estimation de l'état d'embonpoint suivant les normes établies pour les différentes espèces et du poids vif (pour les petites espèces : peser l'animal), température rectale, examen visuel des muqueuses, de la peau et de ses annexes, examens des orifices respiratoires, digestifs et génitaux, auscultation de l'appareil cardio-respiratoire, ainsi que toute autre observation clinique jugée utile.

En cas d'atteinte spécifique du revêtement cutané, du tube digestif, de l'appareil respiratoire, génital, urinaire, circulatoire..., donner une description détaillée des symptômes observés en se reportant aux cours spécifiques (sémiologie, propédeutique entre autres).

Il est essentiel d'illustrer au maximum cette partie du travail : vue d'ensemble de l'animal, vues rapprochées illustrant les lésions ou certains signes cliniques importants...

Diagnostic différentiel complet

Citer les affections qui doivent entrer dans le diagnostic différentiel et leur étiologie (agents animés ou non, maladie génétique, d'origine immunologique...). Il ne s'agit donc pas de faire un diagnostic différentiel uniquement parasitaire.

Examens complémentaires

Les examens complémentaires seront réalisés en fonction des hypothèses diagnostiques émises au niveau de la section précédente et ce dans le laboratoire choisi par l'étudiant. Les examens complémentaires suivants pourront être réalisés par l'étudiant en utilisant (gratuitement) le matériel et les infrastructures du laboratoire de Parasitologie de la FMV: examen microscopique d'un raclage cutané, coproscopie, étalement et coloration des frottis sanguins, culture fongique, biopsie cutanée et histopathologie (via le service de Pathologie générale), examen sous lumière de Wood, montage et examen microscopique des helminthes et arthropodes, autopsie éventuelle (dans les locaux adéquats du service de Pathologie générale), hématologie et examens de biologie clinique ciblés (via le service de Biochimie pathologique de la FMV). La ou les techniques utilisées feront l'objet d'une description succincte.

Les observations réalisées feront l'objet d'une ou plusieurs prises de vue selon les besoins. Le système de prise de vue microscopique est disponible au service ; une assistance technique sera disponible selon des horaires à définir et **prise de rendez-vous préalable obligatoire uniquement** par l'intermédiaire de l'adresse mail suivante :

cascliniqueparasito@hotmail.com.

Le mail devra obligatoirement comporter les renseignements suivants :

- Espèce animale
- Parasite suspecté
- Nombre de prélèvement
- Type d'analyse
- Vos disponibilités

Les résultats des analyses de laboratoire peuvent éventuellement figurer en annexe si cela présente un intérêt.

Diagnostic et pronostic

Sur la base de l'anamnèse, des signes cliniques et des résultats des examens complémentaires, le diagnostic étiologique est posé. Le pronostic se fait à partir des données existantes chez l'espèce concernée.

Traitement

Cette section reprend toutes les informations concernant la thérapeutique éventuellement appliquée : molécule(s) utilisée(s), spécialité(s) commerciale(s), formulation(s), posologie, voie d'administration, rythme d'administration et durée, effets secondaires éventuels. **Il devra être fait un parallèle avec les spécialités disposant d'une AMM en Belgique si le traitement utilise des molécules non disponibles en Belgique.**

Réévaluation et issue finale

Cette section est très importante ; elle concerne le suivi de l'animal au cours du traitement et après celui-ci. Elle sera enrichie de documents photographiques. Idéalement l'animal doit être réexaminé au moins deux fois après traitement à un rythme lié à l'étiologie concernée. En cas d'échec thérapeutique, celui-ci doit être mentionné ainsi que les traitements additionnels éventuels et leur suivi.

Prophylaxie

Dans certains cas, une prophylaxie sera nécessaire et devra être décrite : chimioprophylaxie, mesures hygiéniques, vaccination, gestion des pâturages...

Discussion

Cette partie est essentielle. Elle aura pour but de comparer les observations réalisées avec la littérature scientifique récente sur le sujet ainsi qu'une réflexion générale sur le cas (épidémiologie, actualités, traitement en Belgique, cheminement clinique, alternative, ...). Il n'est pas question ici de rappeler des éléments de biologie.

4- Recommandations pour la réalisation du manuscrit

Les étudiants ERASMUS « in » peuvent au choix réaliser leur travail en français ou en anglais.

L'ensemble du document utilisera la police Times New Roman en caractères 12, simple interligne, justification totale et ne dépassera pas 5 pages A4 y compris les références bibliographiques. Les noms de genres et d'espèces (en latin) seront en italique. Ils seront cités en entier lors de leur première apparition dans le texte puis sous forme abrégée. Exemple : *Trichophyton equinum* – *T. equinum*. Les pages seront numérotées en bas à droite. Abréviations et symboles : Les abréviations doivent être limitées au strict minimum, et être explicitées lors de la première utilisation.

Unités de mesure : Utiliser le système métrique pour les mesures de longueur, hauteur, poids et volume (mètre, kilogramme, litre et leurs multiples ou sous-multiples). Les températures seront exprimées en degré Celsius.

Le titre sera en caractères gras ; il sera concis et indiquera de manière claire le contenu du travail. Exemple : « Un cas de dermatophytie à *Trichophyton equinum* chez un poney Shetland ».

Il sera directement suivi du prénom et du nom de l'étudiant(e).

Mots clés (maximum 5) : exemple : *Trichophyton equinum*, cheval, dermatophytie, enilconazole.

Résumé en français de maximum 200 mots

Résumé en anglais de maximum 200 mots

Signalement de l'animal

Anamnèse

Examen clinique

Diagnostic différentiel

Examens complémentaires

Diagnostic et pronostic

Traitement

Réévaluation et issue finale

Prophylaxie

Discussion

Remerciements

Figures et tableaux : Ils seront insérés dans le corps du document aux endroits les plus adéquats. Les documents photographiques seront sous format « .jpg » sous une résolution minimale de 300 dpi. La taille des illustrations doit permettre une bonne visualisation des éléments à illustrer. Chaque figure et chaque tableau sera accompagné par une légende autoexplicative. Les figures et tableaux seront numérotés en chiffres arabes en fonction de leur ordre d'apparition dans le document.

Références bibliographiques : Celles-ci suivront les recommandations des Annales de Médecine vétérinaire (<http://www.facmv.ulg.ac.be/amv/recommandations3.php>).

5- Procédure pour la remise du travail

L'ensemble du document sous **format Word uniquement** sera déposé sur e-Campus. La date de dépôt du document sur e-Campus fera foi pour l'obtention d'un éventuel bonus. Les 3 exemplaires **simplement agrafés et en couleurs** seront déposés au laboratoire de Diagnostic de Parasitologie (B43a +3) dans les 5 jours suivant le dépôt sur e-campus.

Les fichiers devront être nommés comme suit :

NOM_PRENOM_ANNEED'ETUDE_GENREDUPARASITE.doc

Par exemple :

DUPONT_MARIE_GMV1_TRICHOPHYTON.doc

Le dépôt des fichiers doit se faire sur e-Campus en priorité sur le cours VETE2069 (Animaux de compagnie). (Pour les bisseurs qui ont validé le 2069 Animaux de compagnie, le dépôt est également possible sur le 2070 ou 2071). Après vous être identifié sur e-Campus, aller sur le cours VETE2069. Cliquer dans le menu à gauche sur « Cas clinique de Parasitologie ». Cliquer sur « Plateforme de dépôt ». Cliquer sur le bouton « Parcourir Mon ordinateur ». Sélectionnez votre fichier et cliquer sur « Ouvrir » dans la boîte de dialogue puis sur « Soumettre » dans e-Campus. Pour tout problème, merci d'envoyer un mail à l'adresse cascliniqueparasito@ulg.ac.be.

Concernant le plagiat, les travaux présentés seront analysés informatiquement et des sanctions seront prises en accord avec la politique universitaire (http://www.ulg.ac.be/cms/c_145216/vos-travaux-soussurveillance?hlText=plagiat&hlMode=any&hlText=plagiat&hlMode=any).

Remarques importantes :

- Comme il a déjà été mentionné plus haut, pour faciliter les contacts entre les étudiants et les personnes impliquées, une adresse e-mail a été créée : cascliniqueparasito@ulg.ac.be. Il est indispensable de prendre RDV via cette adresse si l'étudiant souhaite qu'une personne apporte l'appui technique nécessaire lors de la réalisation des prises de vues et de certaines analyses complémentaires.
- Un exemple de cas clinique est disponible.
- Le travail remis, en incluant les illustrations et les éventuelles annexes, pourra être utilisé à des fins pédagogiques.
- La note du cas clinique de parasitologie sera reportée pour la deuxième session.